



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Etablissements: Gard

Question écrite n° 38462

Texte de la question

M Bernard Deschamps appelle l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur la prochaine rentrée scolaire dans le Gard. Dans l'enseignement pré-scolaire public, alors que 75 classes supplémentaires seraient au minimum nécessaires, 9 seulement seront ouvertes et 8 seront fermées. Dans l'enseignement primaire public, 31 classes seront ouvertes, mais 12 fermetures sont prévues dans les écoles suivantes : Cendras : La Blaquièrre ; Valliguières ; La Grande-Combe : Champclauson et Trescol ; Saint-Martin-de-Valgalmgues : La Vabreille ; Caissargues : clos Mirman ; Saint-Gilles : Sabatot ; Villeneuve-les-Avignon : Montolivet ; Aramon ; Ales : Paul-Langevin (2 classes) ; Castelnau-Valence. Ainsi 19 postes seulement seront créés pour une prévision d'effectifs en hausse de 918 élèves (soit un enseignant pour 48 élèves). Dans la quasi-totalité des écoles où la moyenne par classe dépasse 25 élèves, les conditions de travail vont encore s'aggraver, tandis que dans les zones d'éducation prioritaire les projets éducatifs et pédagogiques seront compromis. Dans les collèges publics, les services de l'éducation nationale ont programmé la suppression de 58 postes d'enseignants (PEGC ou certifiés), 60 heures supplémentaires, 4 postes d'agents de service, 4 postes de surveillants et 1 poste de documentaliste et l'ouverture de 15 postes seulement d'enseignants. S'ajoutant aux suppressions de ces dernières années (moins 132 postes en 4 ans) ces mesures vont accentuer la précarisation des conditions de vie et d'enseignement dans ces établissements qui auront moins de moyens pour réaliser le doublement des classes en vue des travaux dirigés et des travaux pratiques, pour assurer des disciplines telles que les langues vivantes, la technologie, le dessin, la musique, l'éducation physique et sportive, et pour apporter un soutien pédagogique aux élèves en difficulté. Il élève une vive protestation contre ces orientations qui aggravent la sélection sociale et mettent en péril notre système éducatif. En réduisant de 40 milliards les crédits consacrés en 1988 aux dépenses militaires, il est possible immédiatement de donner à notre enseignement les moyens de se développer et d'assurer à toutes et tous une formation de qualité et de haut niveau. C'est pourquoi il lui demande de proposer un collectif budgétaire en complément du budget 1988 de l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Deschamps Bernard](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38462

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1338